

MAIRIE DE ORAINVILLE



Liberté – Egalité - Fraternité

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 03 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Orainville s'est réuni en salle de conseil sous la présidence de Alain MALINOWSKI, Maire.

Étaient présents : Thierry IMBERT - Jordane CHATEAU - Romain BERTHIER –AUGE Agnès - Florence DANIELLOT – Alain MALINOWSKI - Olivier JALLU - Jean-Pierre MILLEY - Nathalie CHARTOGNE– Nicolas DELLAC – Stéphanie EDEL – Elodie CHATEAU

Étaient absents : Christophe LAURY– Anne Marie PETIT– Pascal BILLARD

Secrétaire de séance : Elodie CHATEAU

Ordre du jour :

- Compte 1068 et amortissements. Délibération
- Droit de place Pizza Napolitaine. Délibération
- Création de commissions et désignation des représentants. Délibération
- Désignations des délégués Syndicat des eaux, du Syndicat du complexe sportif, de l'USEDA, de l'ADICA et de l'Incendie. Délibérations
- Droit de place terrain communal. Délibération

La séance a été ouverte par M. Le Maire à 19h05

Signature feuille de présence et PV

Lecture de l'ordre du jour

Compte 1068 et amortissements

M. le Maire informe à l'ensemble du Conseil municipal que la délibération autorisant la récupération des suramortissements pour un montant total de 51 371€ au compte 1068 n'est nullement valable puisque cette opération est non budgétaire.

Il est proposé de rééquilibrer le budget à l'investissement à la suite du mail du 19/08/2024 de notre conseillère aux décideurs locaux sur la base du tableau suivant :

COMPTE	INVESTISSEMENT DEPENSE	COMPTE	INVESTISSEMENT RECETTE
2151 (2101)	- 50 000 €	1068	- 51 371 €
21 35	- 1 371 €		
TOTAL	88 680,22 €	TOTAL	88 860,22 €

Droit de place Pizza Napolitaine

Il est proposé au conseil municipal de facturer un droit de place 10€ le passage.

Les passages seront effectués les 2e et 4e jeudi de chaque mois.

Droit de place terrain communal

Il est proposé au conseil municipal de facturer un droit de place de 100€ par mois.

Le conseil municipal décide d'approuver la proposition à 11 voix pour et 1 voix contre des membres présents.

Création de commissions et désignation des représentants

Voici la liste des commissions et de leurs représentants :

COMMISSION VOIRIES, BATIMENTS PUBLICS, SUIPPE, SALLE POLYVALENTE	COMMISSION URBANISME	COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION
Jean-Pierre MILLEY	Olivier JALLU	Anne-Marie PETIT
Florence DANIELLOT	Christophe LAURY	Agnès AUGE
Jordane CHATEAU	Florence DANIELLOT	Romain BERTHIER
Nicolas DELLAC	Stéphanie EDEL	Stéphanie EDEL
Agnès AUGE	Jordane CHATEAU	Jordane CHATEAU
Pascal BILLARD		

COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION	COMMISSION FLEURISSEMENT ET AMENAGEMENT DU VILLAGE	COMMISSION CIMETIERE
Anne-Marie PETIT	Anne-Marie PETIT	Agnès AUGE
Agnès AUGE	Nicolas DELLAC	Romain BERTHIER
Romain BERTHIER	Romain BERTHIER	Jordane CHATEAU
Stéphanie EDEL	Jordane CHATEAU	Nicolas DELLAC
Jordane CHATEAU		

COMMISSION FETES & CEMERONIES, CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS	COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL
Stéphanie EDEL	Pascal BILLARD
Romain BERTHIER	Christophe LAURY
Jordane CHATEAU	Jordane CHATEAU
Nicolas DELLAC	Thierry IMBERT
Anne-Marie PETIT	
Thierry IMBERT	
Elodie CHATEAU	

Désignations des délégués Syndicat des eaux, du Syndicat du complexe sportif, de l'USEDA, de l'ADICA et de l'Incendie

USEDA	INCENDIE	ADICA	SYNDICAT SCOLAIRE	SYNDICAT COMPLEXE SPORTIF	SYNDICAT DES EAUX
Olivier JALLU	Christophe LAURY	Olivier JALLU	Alain MALINOWSKI	Romain BERTHIER	Nicolas DELLAC
Thierry IMBERT	Nicolas DELLAC (Suppléant)	Jordane CHATEAU & Florence DANIELLOT (Suppléants)	Romain BERTHIER (Suppléant)	Elodie CHATEAU	Jordane CHATEAU
Pascal BILLARD (Suppléant)				Stéphanie EDEL (Suppléante)	Christophe LAURY (Suppléant)

M. Le Maire lève la séance à 19h50